

ACTO CASSETTE INSECTICIDE

Mouches - Moustiques

La **cassette diffusante ACTO** diffuse progressivement ses matières actives dans l'atmosphère et permet de vivre sans insectes **pendant 3 mois** dans une pièce d'un volume de **40 m³** (pièce de 16 m²).

Efficace sur moustiques tigres.

COMPOSITION en % (m/m) :

Tétraméthrine (CAS n° 7696-12-0) : 0,95 %

Pipéronyl Butoxyde (CAS n° 51-03-6) : 4 %

MODE D'EMPLOI :

Déchirer le sachet protecteur.

Poser la cassette sur un meuble ou suspendu dans la pièce, de préférence en hauteur, à l'abri des courants d'air et du soleil.

La cassette diffuse progressivement ses matières actives et élimine rapidement (en 15 à 30 minutes après le contact) les insectes pendant 3 mois.



(réf. **CASS 2**)

Etui 1 cassette
insecticide de 20 g
carton de 24

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



ATTENTION

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer l'emballage et le produit dans une déchetterie et l'étui en carton peut être éliminé dans la poubelle de recyclage des déchets. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

**Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Produits dangereux : respectez les précautions d'emploi.**

FDS consultable sur www.quickfds.fr